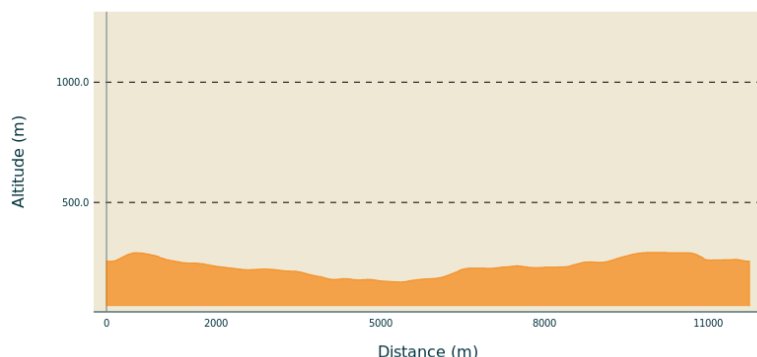


Parcours VTT FFC n°62 - BLEU - Chadouillet

Pays des Vans en Cevennes

Profil altimétrique



Altitude min 169 m Altitude max 292 m

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h

Longueur : 11.7 km

Dénivelé positif : 182 m

Difficulté : Moyen

Échelle de cotation :

Echelle de cotation VTT : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Géologie

Itinéraire

Départ : Saint-Paul-le-Jeune, Place de la Gare

Arrivée : Saint-Paul-le-Jeune, Place de la Gare

Communes : 1. SAINT-PAUL-LE-JEUNE 2. SAINT-ANDRÉ-DE-CRUZIÈRES

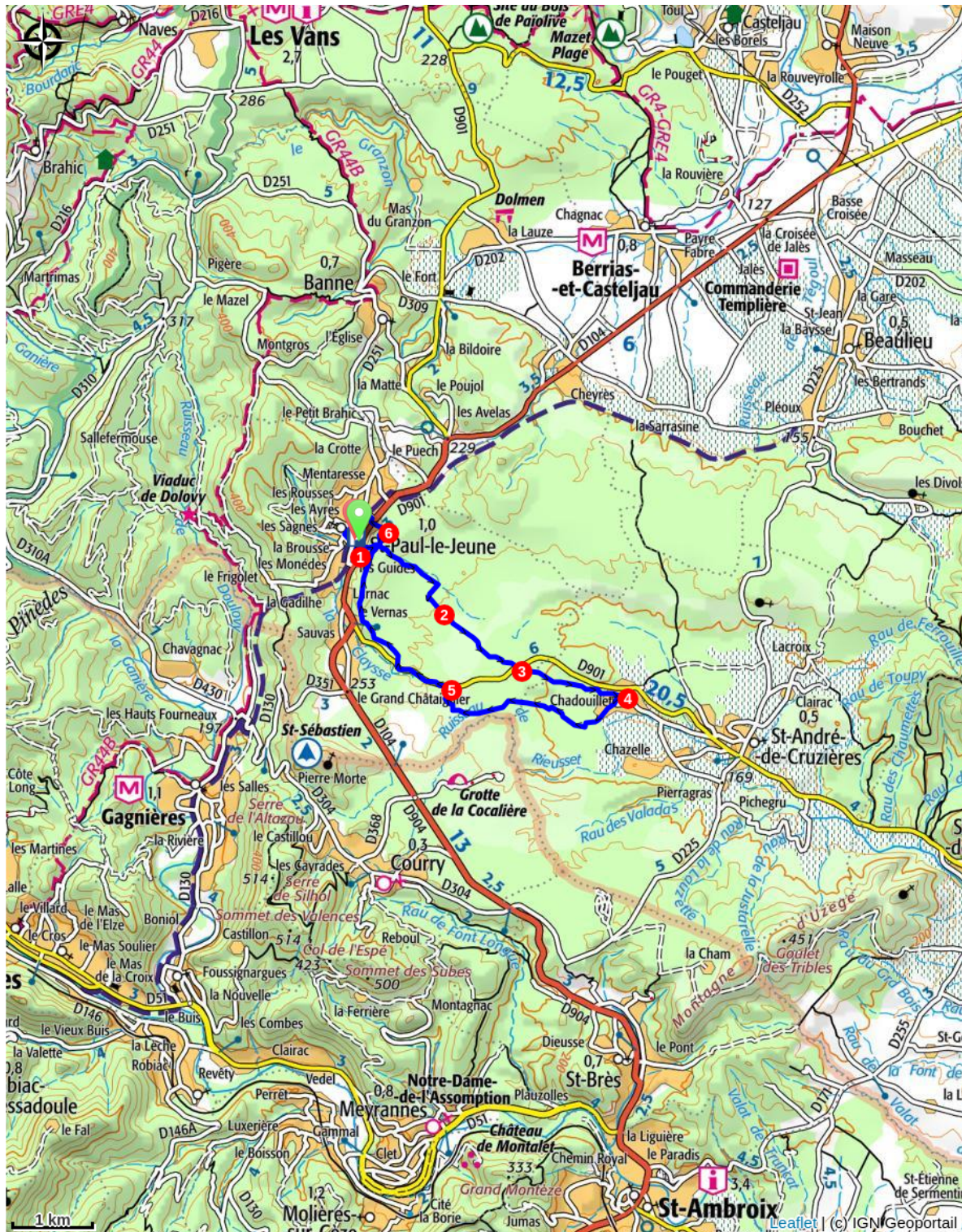
Suivre le balisage FFC VTT  n°62 Bleu

P) Depuis la place de la Gare à Saint Paul le Jeune, prendre la route D104 en direction d'Alès.

1. Traverser la route au passage piéton puis monter à gauche par une ruelle caladée puis bétonnée: le chemin de l'église neuve. Arriver sur le plateau calcaire et, au croisement des chemins, continuer légèrement sur la gauche. Le monotrace déroule à travers garrigue et clapas.
2. Au niveau de l'ancienne bergerie de Mazet de Gros, faire un détour pour aller voir les dolmens. Revenir sur vos pas et continuer le sentier principal en direction de Chadouillet. Passer dans une forêt de chênes aux reliefs parfois techniques: blocs de calcaire, succession de petites montées et descentes.
3. Traverser la route D901, prendre un sentier qui monte à gauche et démarre par un pierrier. Déboucher sur un chemin large bordé de murets, avec un paysage cultivé d'oliviers ou naturel.
4. Au hameau de Chadouillet faite un tour par la ruelle des Cachettes. Emprunter le chemin de la Chanisse direction Les Courpatières et rejoindre la plaine de Saint André de Cruzeières, cultivée de vignes ou prairies. Observer au loin

les petites montagnes d'Uzège et le Serre des Cruziers. Traverser la Claysse, monter par une piste et rejoindre la route D901.

5. Prendre la route à gauche et la suivre sur 600 mètres. Monter par une piste à droite et rejoindre le plateau calcaire ouvert. Suivre le balisage VTT pour retrouver un sentier passant entre des murets et surplombant Saint Paul le Jeune. Retrouver le croisement des chemins du départ et continuer tout droit encore 250 mètres.
6. Descendre par une piste pentue jusqu'à la route D104. Au stop, traverser en faisant bien attention et aller tout droit par la rue du Bourdaric. Tourner à gauche en direction du centre ville et admirer l'église de Saint Paul le Jeune. Peu après, descendre à gauche et rejoindre le parking du départ.



Recommandations

Pour profiter pleinement de votre sortie, restez sur les chemins balisés et adaptez votre rythme. Le piéton est toujours prioritaire : soyez prudent et souriant ! Vérifiez votre VTT, prenez de l'eau et de quoi réparer. Prévenez vos proches si vous

partez seul. Casque conseillé. Respectez cultures et propriétés, refermez les barrières, attention aux engins. Gardez vos détritus, soyez discret et respectueux de la nature.

En cas de besoin : 18 ou 112.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Joyeuse (21 km) suivre la D104 puis la D901 direction Alès. Depuis Les Vans (13 km) suivre la D901 direction Alès.

Parking conseillé

Parking place de la Gare, Saint-Paul-le-Jeune

Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura2000 Natura 2000 Marais des Agusas, montagnes de la Serre et d'Uzège

Période de sensibilité :



Lieux de renseignement

Office de tourisme des Cévennes d'Ardèche

contact@cevennes-ardeche.com

Tel : +33 (0)4 75 37 24 48

<https://www.cevennes-ardeche.com/>

Site de pratique FFC

<https://sitesvtt.ffc.fr/sites/espace-velo-territorial-des-cevennes-dardeche/>